



**Programme
des Nations Unies
pour l'environnement**

Distr. : générale
18 janvier 2011

Français
Original : anglais



**Comité de négociation intergouvernemental
chargé d'élaborer un instrument international
juridiquement contraignant sur le mercure
Deuxième session**

Chiba (Japon), 24-28 janvier 2011
Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

**Élaboration d'un instrument international
juridiquement contraignant sur le mercure**

**Compilation et analyse des données disponibles sur les rejets
de mercure dans les secteurs pertinents au niveau national**

Note du Secrétariat

1. À sa première session, tenue du 7 au 11 juin 2010, le Comité de négociation intergouvernemental chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur le mercure a demandé au secrétariat de rassembler des informations sur diverses questions, notamment de préparer une compilation et une analyse des données disponibles dans les secteurs pertinents (catégories des sources de mercure) au niveau national à l'aide du « Profil initial de mercure – document d'orientation » élaboré dans le cadre du Programme sur le mercure du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

2. Le secrétariat a sollicité des informations supplémentaires en vue de répondre à la demande qui lui était faite. Il a analysé tous les inventaires nationaux des utilisations et des rejets de mercure communiqués au PNUE comme suite à la demande formulée à cet effet, ainsi que les informations recueillies par les Parties à l'aide du document d'orientation précité. Les inventaires sont disponibles sur le site Internet du PNUE¹ et sont analysés ci-dessous. L'annexe I comprend un tableau récapitulatif exposant de façon plus détaillée les données sur les rejets de mercure par sous-catégorie de sources et par pays, et l'annexe II contient la liste des références.

Introduction

3. Les inventaires des rejets de mercure au niveau national jouent un rôle important en ce qu'ils permettent aux pays d'évaluer leur propre situation au regard de la pollution au mercure et peuvent les aider à fixer les priorités en matière de contrôle et de réduction des émissions de mercure.

* UNEP(DTIE)/Hg/INC.2/1.

1 www.unep.org/hazardoussubstances/Mercury/tabid/434/Default.aspx.

4. Pour aider les pays à préparer ces inventaires, le PNUE a élaboré en 2005 un document de formation et d'orientation sous forme d'outil d'identification et de quantification des rejets de mercure. Cet outil fournit une méthode normalisée et une base de données connexe qui permettront d'élaborer les inventaires nationaux et régionaux selon un modèle uniforme, de sorte à pouvoir comparer les séries de données nationales sur le mercure. Cette étape peut aider à dresser un tableau global des émissions de mercure. Les inventaires des rejets de mercure au niveau national permettent aussi de vérifier l'exactitude des inventaires mondiaux des rejets de mercure. Comme indiqué plus loin, dans les paragraphes 25 et 28, un certain nombre de pays ont fait part de difficultés à obtenir des valeurs fiables pour les émissions, celles ayant été calculées à partir des données et facteurs d'émissions d'autres pays et régions, qui ne tiennent pas convenablement compte de leurs particularités nationales. L'utilisation de ces facteurs aurait ainsi, dans certains cas, conduit à une surestimation des rejets de certains secteurs.

5. L'appui financier du Gouvernement danois a permis d'élaborer une nouvelle version de l'Outil, qui propose une méthode d'évaluation des rejets de mercure plus facile d'accès et plus simple à utiliser, de sorte à faciliter et accélérer la préparation des inventaires nationaux. Cette version peut être téléchargée sur le site Internet du secrétariat.

6. La présente note repose sur les informations présentées par l'Australie, le Burkina Faso, le Cambodge, l'Équateur, Madagascar, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, Panama, les Philippines, la République arabe syrienne, la République dominicaine et le Yémen. L'inventaire des rejets de mercure dans l'Arctique, qui est une compilation régionale des données fournies par les pays arctiques (Canada, Danemark, États-Unis, Fédération de Russie, Finlande, Islande, Norvège et Suède) est disponible, mais ses conclusions ne sont pas présentées ci-dessous car, depuis sa création, la plupart des pays ont procédé à la mise à jour de leur inventaire des rejets de mercure.

I. Résultats

A. Rejets émanant des principales catégories de sources

7. Le Tableau 1 présente, en pourcentage du volume total des rejets de mercure par pays, les estimations des rejets de mercure au niveau national par principale catégorie de source, selon le modèle fourni par l'Outil d'identification et de quantification des rejets de mercure. La plupart des pays ont estimé les valeurs maximales et minimales des rejets de mercure, mais certains inventaires nationaux ne fournissent qu'une valeur. Le tableau 1 indique les estimations maximales. La fourchette des valeurs maximales et minimales est exposée dans le Tableau 2.

8. Six catégories de sources représentent 90 % ou plus des émissions de mercure dans la majorité des pays étudiés. Il s'agit des catégories de sources suivantes :

- a) Extraction et utilisation de combustibles/sources d'énergie;
- b) Production de métal « primaire » (vierge);
- c) Production d'autres minerais et matériaux contenant des impuretés de mercure;
- d) Utilisations intentionnelles du mercure dans les produits de consommation;
- e) Autres utilisations intentionnelles dans les produits ou procédés;
- f) Élimination des déchets/mise en décharge et traitement des eaux usées.

9. Les principales sous-catégories de sources dans chaque pays sont exposées ci-dessous. On trouvera dans l'annexe I à la présente note de plus amples informations sur les sous-catégories de sources.

a) *Australie* : extraction et première transformation de l'or par d'autres procédés que l'amalgamation au mercure (31 %), lampes au mercure (14 %), amalgames dentaires (11 %) et combustion de charbon dans les grandes centrales électriques (9 %);

b) *Burkina Faso* : piles au mercure (69 %) et extraction de l'or et de l'argent par amalgamation au mercure (16 %);

c) *Cambodge* : piles au mercure (57 %), décharges/dépôts contrôlés (31 %) et extraction de l'or et de l'argent par amalgamation au mercure (8 %);

d) *Équateur* : manomètres et jauges (26 %), extraction et première transformation de l'or par d'autres procédés que l'amalgamation au mercure (18 %), déversement non contrôlé de déchets ordinaires (12 %) et extraction, raffinage et utilisation des huiles minérales (9 %);

- e) *Madagascar* : piles au mercure (43 %), décharges/dépôts contrôlés (22 %), cosmétiques et produits connexes (11 %) et incinération des déchets municipaux/ordinaires (7 %);
- f) *Mexique* : extraction et première transformation de l'or par d'autres procédés que l'amalgamation au mercure (30 %), piles au mercure (18 %), décharges/dépôts contrôlés (17 %) et déversement non contrôlé de déchets ordinaires (6 %);
- g) *Nouvelle-Zélande* : combustion de charbon dans les grandes centrales électriques (56 %), thermomètres au mercure (18 %) et décharges/dépôts contrôlés (13 %);
- h) *Pakistan* : production de chlore-alkali au moyen de cellules à mercure (57 %), autres utilisations et sources (16 %), production de ciment (7 %) et déversement non contrôlé de déchets ordinaires (7 %);
- i) *Panama* : production de ciment (35 %), piles au mercure (20 %), déversement non contrôlé de déchets ordinaires (17 %) et thermomètres au mercure (9 %);
- j) *Philippines* : extraction et première transformation du cuivre (70 %) et extraction de l'or et de l'argent par amalgamation au mercure (10 %);
- k) *République arabe syrienne* : amalgames dentaires (36 %), décharges/dépôts contrôlés (15 %), incinération non contrôlé de déchets (14 %) et extraction, raffinage et utilisation des huiles minérales (12 %);
- l) *République dominicaine* : décharges/dépôts contrôlés (54 %) et production de ciment (33 %);
- m) *Yémen* : interrupteurs, relais et contacts électriques et électroniques contenant du mercure (52 %), extraction, raffinage et utilisation des huiles minérales (26 %) et piles au mercure (8 %).

Tableau 1

Rejets de mercure dans les pays étudiés par principale catégorie de sources (en % du volume total de rejets)

<i>Catégorie</i>	<i>Australie</i>	<i>Burkina Faso</i>	<i>Cambodge</i>	<i>Chili</i>	<i>Équateur</i>	<i>Madagascar</i>	<i>Mexique</i>	<i>Nouvelle-Zélande</i>	<i>Pakistan</i>	<i>Panama</i>	<i>Philippines</i>	<i>République arabe syrienne</i>	<i>République dominicaine</i>	<i>Yémen</i>
Extraction et utilisation de combustibles/sources d'énergie	13	8	0,8	1,5	8	0,3	2	60	4	—	3	16	0,6	27
Production de métal primaire (vierge)	43	16	8	93	22	0,2	39	2	—	—	80	—	—	—
Production d'autres minerais et matériaux contenant des impuretés de mercure	1	—	—	0,2	6	1	1	1	7	35	0,1	4	34	2
Utilisations intentionnelles du mercure dans les procédés industriels	1	—	—	—	—	—	3	—	57	—	0,5	9	—	—
Utilisations intentionnelles du mercure dans les produits de consommation	26	74	57	2	13	58	26	18	19	31	8	5	2	70
Autres utilisations intentionnelles dans les produits/procédés	12	0,7	1	0,8	25	1	2	2	0	12	6	36	1	1
Production de métaux recyclés (« secondaires »)	0,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Incinération des déchets	0,9	2	1	—	2	8	2	—	—	0,1	—	14	0,6	1
Élimination des déchets/mise en décharge et traitement des eaux usées	2	0,3	31	2	24	30	24	13	0,4	22	2	15	62	—
Identification de zones pouvant présenter de fortes concentrations de mercure	0,7	—	1	0,1	0,2	0,9	0,2	8	13	1	0,1	—	0,6	—
Total (kg/an) (arrondi à la centaine la plus proche)	24 600	2 500	14 900	383 300	101 600	98 500	450 000	1 400	36 900	8 000	1 670 000	17 100	32 100	5 700

Tableau 2

Estimations maximales et minimales des rejets de mercure dans les pays étudiés (chiffres arrondis à la centaine la plus proche)

<i>Pays</i>	<i>Estimation minimale (kg/an)</i>	<i>Estimation maximale (kg/an)</i>
Australie*	24 600	24 600
Burkina Faso	2 500	2 600
Cambodge	800	14 900
Guatemala	56 800	108 700
Madagascar	76 300	93 500
Mexique	173 300	1 557 000
Nouvelle-Zélande*	1 400	1 400
Pakistan	10 800	36 900
Panama	400	8 000
Philippines	133 900	1 667 000
République arabe syrienne	3 700	17 100
République dominicaine	2 100	32 100
Yémen	800	7 400

* Note : une seule valeur a été fournie.

B. Rejets de mercure dans les divers milieux environnementaux

10. Le Tableau 3 indique les estimations maximales des rejets de mercure, exprimées en pourcentage du total des émissions de mercure, par pays et par milieu environnemental. Il en ressort que l'air, les sols et l'eau sont les milieux les plus affectés par les rejets de mercure.

11. On observe les pourcentages les plus élevés d'émissions atmosphériques de mercure en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Panama. Les principales sources d'émissions sont l'industrie minière et la combustion du charbon dans les grandes centrales électriques en Australie, la combustion du charbon en Nouvelle-Zélande et la production de ciment au Panama.

12. Au Burkina Faso, au Cambodge, au Mexique et en République dominicaine, la plus grande partie des rejets de mercure sont émis dans les sols. Au Mexique, l'industrie minière est la principale source de déchets de ce type. Au Cambodge et en République dominicaine, ces rejets proviennent essentiellement de l'élimination des déchets et, au Burkina Faso, de la consommation de produits dans lesquels le mercure est utilisé de façon intentionnelle.

13. Les déchets figurent également parmi les principaux milieux récepteurs de rejets de mercure. Les pourcentages les plus élevés de rejets de mercure dans les déchets sont observés au Mexique et au Pakistan. Au Mexique, ces rejets proviennent essentiellement de la consommation de produits dans lesquels le mercure est utilisé de façon intentionnelle et de la mise en décharge dans des installations contrôlées. Au Pakistan, la production de chlore-alcali au moyen de cellules à mercure est la principale source de rejets de mercure dans les déchets. Dans les autres pays figurant au tableau, la consommation de produits dans lesquels le mercure est utilisé de façon intentionnelle constitue la source la plus importante de rejets de mercure dans les déchets.

Tableau 3

Rejets de mercure dans les pays étudiés par milieu récepteur (en % du volume total de rejets)

<i>Pays</i>	<i>Air</i>	<i>Eau</i>	<i>Sol</i>	<i>Produits</i>	<i>Déchets</i>	<i>Secteur de traitement/ destruction</i>
Australie	62	7	4	1	26	—
Burkina Faso	23	5	72	0,4	0,1	0,1
Cambodge	20	2	48	—	—	—
Équateur	21	5	20	1	39	14
Madagascar	21	21	13	21	24	—
Mexique	11	1	41	5	42	—
Nouvelle-Zélande	100	—	—	—	—	—
Pakistan	15	12	16	—	57	—
Panama	61	6	3	6	25	—
Philippines	25	12	13	2	14	—
République arabe syrienne	42	15	5	16	20	2
République dominicaine	35	9	54	—	2	—
Yémen	33	28	—	0,3	36	—

C. Rejets de mercure et problèmes rencontrés en Afrique

14. Les informations présentées dans cette section sont tirées d'un document de synthèse dressant le bilan de l'état des connaissances sur le mercure en Afrique à partir de données fournies par les pays d'Afrique subsaharienne et les pays membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe².

15. Il ressort de ce document que l'utilisation massive du bois et du charbon comme sources d'énergie des ménages est une caractéristique commune à de nombreux pays africains. À Madagascar et en République-Unie de Tanzanie, 95 % et 70 % des ménages, respectivement, ont recours au bois, au charbon de bois ou au charbon pour satisfaire leurs besoins énergétiques. Au Zimbabwe, l'utilisation du bois de feu est largement répandue et, au Swaziland, le bois et le charbon couvrent la moitié des besoins énergétiques des ménages. Bien que conscients des risques sanitaires associés à la combustion du bois ou du charbon, les ménages vivant dans les zones densément peuplées et à faible revenu continuent souvent d'utiliser ces combustibles en raison, principalement, de leur situation économique et de l'absence d'électricité. L'électricité étant chère, de nombreux ménages connectés au réseau électrique continuent d'utiliser le bois et le charbon pour la cuisson des aliments et le chauffage qui consomment beaucoup d'énergie. Même en Afrique du Sud, qui est le pays doté du meilleur réseau électrique en Afrique, la proportion des ménages qui dépendent exclusivement du charbon, du charbon de bois et de la biomasse pour se chauffer et cuisiner peut atteindre 50 %.

16. Une grande partie des émissions de mercure sont imputables à l'industrie minière. Ce secteur constitue la première activité économique en Zambie, quatrième plus grand producteur mondial de cuivre. L'extraction de l'or et du zinc primaires occupe une place prépondérante dans tous les pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe, et que l'Afrique du Sud se distingue par une production très importante de métaux ferreux. D'autres minerais sont produits partout sur le continent.

2 Il peut être téléchargé sur le site www.unep.org/hazardoussubstances/Mercury/tabid/434/Default.aspx.

17. On sait que l'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or est pratiquée dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, notamment en Afrique du Sud, au Bénin, au Botswana, au Burkina Faso, au Cameroun, en Éthiopie, au Gabon, au Ghana, en Guinée, au Kenya, à Madagascar, au Malawi, au Mali, en Mauritanie, au Mozambique, au Niger, au Nigéria, en Ouganda, au Sénégal, au Soudan, au Swaziland, au Tchad, en Zambie et au Zimbabwe, ce qui en fait une question régionale intéressant une large majorité, sinon l'ensemble, des pays d'Afrique subsaharienne.

18. En République-Unie de Tanzanie, plus de 500 000 personnes participeraient à l'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or et cette activité tend à se développer sous l'effet de l'augmentation du prix de l'or. On estime que plus d'un million de personnes dépendent directement ou indirectement de ce secteur. Les personnes âgées, les femmes et les enfants travaillent essentiellement dans les entreprises minières artisanales de plus petite taille.

19. Au Ghana, plus de la moitié des mineurs et le quart des personnes ne travaillant pas dans les mines ont été gravement intoxiqués au mercure et jusqu'à 7 % de ces personnes souffrent de problèmes neurologiques légers (ou plus graves). La consommation de mercure dans la zone étudiée a été estimée à 450 kg. Une étude environnementale a révélé une contamination au mercure à grande échelle dans les sédiments et les poissons; 60 % des poissons échantillonnés présentaient un taux de mercure supérieur au niveau d'alerte fixé à 1 µg/g par l'Administration de contrôle alimentaire et pharmaceutique des États-Unis. Plus de 50 000 personnes vivent dans les régions minières ciblées par le Projet mondial sur le mercure de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et risquent d'être exposées au mercure présent dans les milieux aquatiques.

20. Les pays africains sont également tous confrontés aux émissions de mercure issues de la production de ciment, qui peut contenir des impuretés de mercure.

21. Le commerce des produits contenant du mercure semble être un problème majeur dans la région. Comme dans le cas du mercure élémentaire, les mécanismes actuels de suivi des échanges commerciaux de produits contenant du mercure (tels que les piles) sont en général jugés inappropriés. À présent, malheureusement, les seuls codes tarifaires permettant d'identifier efficacement les produits contenant du mercure sont les codes s'appliquant aux différents types de lampes contenant du mercure et à certaines piles contenant du mercure (mais pas toutes). Les informations fournies par les pays indiquent que l'utilisation de crèmes éclaircissantes est généralisée dans de nombreux pays africains, mais précisent que les crèmes contenant du mercure sont relativement rares.

22. Parallèlement aux importations massives de produits contenant du mercure, le continent africain est confronté au problème de l'élimination de ces produits, en particulier des piles usées.

23. Dans tous les pays étudiés, l'incinération des déchets médicaux et des déchets ménagers ordinaires est un problème endémique. Les données indiquent que les installations d'incinération sont rarement équipées de technologies de réduction des rejets de mercure.

II. Enseignements tirés de l'Outil d'identification et de quantification des rejets de mercure

24. Les experts nationaux qui ont utilisé l'Outil élaboré par le PNUE ont estimé qu'il fournissait une méthode pratique et utile pour la préparation des inventaires. Certains pays ont toutefois indiqué que le recueil des données nationales s'était heurté à de nombreuses difficultés.

25. Certains pays précisent dans leur inventaire que les estimations des rejets de mercure souffrent d'importantes incertitudes en raison de l'insuffisance de données permettant de quantifier avec exactitude les émissions de mercure, de l'imprécision des données nationales disponibles et de l'incertitude des valeurs estimées à partir des données et facteurs d'émissions d'autres pays et régions, reposant eux-mêmes dans certains cas sur des données limitées. La plupart des pays ne disposaient pas des données nécessaires au niveau national pour dégager leurs propres facteurs d'émission.

26. Les émissions issues de certaines sources n'ont pas pu être estimées, faute de facteurs d'émission par défaut pour certaines sous-catégories de sources.

III. Enseignements tirés de l'analyse des inventaires nationaux

27. On a constaté, dans plusieurs inventaires, un écart entre les valeurs données pour chaque type de rejet et les valeurs présentées dans les tableaux récapitulatifs. La présente note reproduit les valeurs fournies par les pays dans les tableaux récapitulatifs (volume total de rejets, volume total de rejets par milieu, volume total de rejets par sous-catégorie de sources, etc.).

28. Pour estimer les émissions de mercure, les pays ont utilisé les facteurs par défaut d'absorption de mercure et de distribution des rejets de mercure figurant dans l'Outil du PNUE. Les rapports nationaux sur les rejets de mercure ne présentent toutefois pas les données de façon uniforme : diverses unités de mesure sont employées, les sous-catégories de sources peuvent apparaître sous d'autres noms que ceux figurant dans l'Outil, certains inventaires rassemblent en une seule plusieurs sous-catégories de sources, le séparateur décimal n'est pas toujours indiqué par le même symbole et on ne distingue pas toujours clairement les séparateurs de décimales et de milliers.

29. La nouvelle version de l'Outil devrait favoriser une présentation plus uniforme des résultats des inventaires nationaux des rejets de mercure; elle offre une méthodologie plus simple qui permettra, espère-t-on, d'éliminer ou d'atténuer les problèmes exposés ci-dessus.

IV. Conclusions

30. Les inventaires nationaux jouent un rôle important en ce qu'ils permettent de vérifier l'exactitude des inventaires mondiaux. L'adoption d'une méthode normalisée d'élaboration des inventaires et de présentation des données facilite l'analyse et la comparaison des données. L'Outil élaboré par le PNUE est considéré comme une méthode pratique et utile à l'élaboration des inventaires des rejets de mercure.

31. Les inventaires des rejets de mercure au niveau national ne donnent pas une image précise des émissions de mercure. Le manque d'information et l'imprécision des données disponibles compromettent l'exactitude et la fiabilité des résultats des inventaires des rejets de mercure. Cela étant, il est préférable de disposer d'inventaires contenant des estimations incertaines et une description des facteurs d'incertitude que de ne pas disposer d'inventaires. Malgré une quantification relative des rejets, ces inventaires fournissent une vue d'ensemble des sources d'émission qui permet de classer ces sources par ordre d'importance et de fixer les mesures prioritaires en matière de réduction des émissions de mercure. L'expérience acquise montre que la précision des inventaires nationaux des rejets de polluants augmente en général lorsque la gestion de ces polluants s'améliore et que les données les concernant se multiplient.

32. Il ressort des inventaires disponibles que, dans la plupart des pays étudiés, six catégories de sources représentent 90 % ou plus des émissions totales de mercure. Ces catégories sont l'extraction et l'utilisation de combustibles/sources d'énergie, la production de métal primaire (vierge), la production d'autres minerais et matériaux contenant des impuretés de mercure, les utilisations intentionnelles du mercure dans les produits de consommation, les autres utilisations intentionnelles du mercure dans les produits ou procédés et l'élimination des déchets, y compris les décharges et le traitement des eaux usées. Ces rejets de mercure sont émis dans l'air, l'eau et les sols.

Annexe I

Valeurs maximales des rejets de mercure dans les pays étudiés par sous-catégorie, selon le modèle fourni par l'Outil (en % du volume total de rejets/pays)

<i>Catégorie</i>		<i>Sous-catégorie</i>	<i>Australie</i>	<i>Burkina Faso</i>	<i>Cambodge</i>	<i>Chili</i>	<i>Équateur</i>	<i>Madagascar</i>	<i>Mexique</i>	<i>Nouvelle-Zélande</i>	<i>Pakistan</i>	<i>Panama</i>	<i>Philip-pines</i>	<i>Rép. arabe syrienne</i>	<i>Rép. dominicaine</i>	<i>Yémen</i>
Extraction et utilisation de combustibles/ sources d'énergie	5.1.1	Combustion de charbon dans les grandes centrales électriques	9	—	—	1	—	—	0,7	56	3	—	0,3	—	0,1	—
	5.1.3	Extraction, raffinage et utilisation des huiles minérales	0,9	0,02	0,8	—	9	0,1	1	—	—	0,03	0,01	12	0,5	26
	5.1.7	Production d'énergie géothermique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	—	—	—
Production de métal primaire (vierge)	5.2.2	Extraction de l'or et de l'argent par amalgamation au mercure	—	16	8	0,1	3	0,2	—	—	—	—	10	—	0,04	—
	5.2.3	Extraction et première transformation du zinc	4	—	—	0,03	—	—	6	—	—	—	—	—	—	—
	5.2.4	Extraction et première transformation du cuivre	—	—	—	14	—	—	2	—	—	—	70	—	—	—
	5.2.6	Extraction et première transformation de l'or par d'autres procédés que l'amalgamation au mercure	31	—	—	74	19	—	30	—	—	—	—	—	—	—

	5.2.7	Extraction et première transformation de l'aluminium	8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Production d'autres minerais et matériaux contenant des impuretés de mercure	5.3.1	Production de ciment	1	—	—	0,3	6	1	1	1	7	35	0,1	4	34	2
Utilisations intentionnelles du mercure dans les procédés industriels	5.4.1	Production de chlore-alcali au moyen de cellules à mercure	1	—	—	—	—	0	3	—	57	—	0,5	9	—	—
Utilisations intentionnelles du mercure dans les produits de consommation	5.5.1	Thermomètres au mercure	2	0,4	0,1	1	2	0,5	0,5	18	1	9	5	5	0,8	0,04
	5.5.2	Interrupteurs, contacts et relais électriques et électroniques au mercure	8	—	—	2	3	4	2	—	—	2	1	—	—	52
	5.5.3	Lampes au mercure	14	0,8	—	—	—	—	0,3	—	0,2	0,1	1	—	1	4
	5.5.4	Piles au mercure	1	69	57	—	9	43	18	—	1	20	—	—	0,1	8
	5.5.8	Cosmétiques et produits connexes	—	4	—	—	—	11	—	—	—	—	—	—	—	4
Autres utilisations intentionnelles dans les produits et procédés	5.6.1	Amalgames dentaires	11	0,7	1	2	0,7	1	2	2	—	6	0,6	36	—	0,7
	5.6.2	Manomètres et jauges	—	—	—	—	26	—	—	—	—	2	0,01	—	—	0,1
	5.6.5	Autres utilisations et sources	0,02	—	—	—	—	—	—	—	16	—	1	—	—	—

Incinération des déchets	5.8.1	Incinération des déchets municipaux/ ordinaires	—	—	0,2	—	0,01	7	—	—	—	0,01	—	—	—	—
	5.8.5	Incinération non contrôlée des déchets	—	0,04	—	—	2	—	2	—	—	—	—	14	—	—
Élimination des déchets/ mise en décharge et traitement des eaux usées	5.9.1	Décharges/ dépôts contrôlés	2	0,04	31	0,1	2	22	17	13	5	5	0,3	15	52	—
	5.9.3	Dépôt non contrôlé de déchets industriels au niveau local	—	—	—	—	12	1	—	—	—	—	0,4	—	—	—
	5.9.4	Déversement non contrôlé de déchets	—	—	—	—	—	—	6	—	7	17	0,5	—	—	—

Annexe II

Sources

Australia. *Mercury Sources, Transportation and Fate in Australia: Final Report to the Department of Environment, Water, Heritage & the Arts*. Canberra, 2009.

Burkina Faso. Données à prendre en considération pour la formulation du projet relatif à la gestion des déchets contenant du mercure au Burkina Faso. Ouagadougou, 2008.

Cambodia, Ministry of Environment. *Cambodia mercury inventory report. Mercury pilot project*. Phnom Penh, February 2008.

Denmark, Danish Environmental Protection Agency. *Arctic Mercury Releases Inventory and Arctic Council Action Plan to Eliminate Pollution of the Arctic*. Copenhagen, 2005.

Dominican Republic, Environmental Quality Department, Ministry of Environment and Natural Resources. *Análisis situacional sobre la gestión del mercurio en la Republica Dominicana e inventario nacional de emisiones de mercurio. Informe preliminar*. Santo Domingo, 2010.

Ecuador. *Pilot Project on Strengthening Inventory Development and Risk management-Decision Making for Mercury: A Contribution to the Global Alliance on Mercury: Final report*. Quito, 2008.

Madagascar, Ministère de l'environnement, des forêts et du tourisme, *Inventaire national de rejet de mercure*. Antananarivo, 2008.

Mexico, Ministry of Environment and Natural Resources. *Informe Final – Inventario Nacional de Liberaciones de Mercurio*. Mexico City, 2008.

New Zealand, Ministry for the Environment. *Mercury Inventory for New Zealand 2008*. Wellington, 2009. Available from www.mfe.govt.nz/publications/waste/mercury-inventory-new-zealand-2008/mercury-inventory-new-zealand-2008.pdf.

Pakistan, Ministry of Environment. *Preliminary report of mercury inventory in Pakistan*. Islamabad, 2009.

Panama, Department of Environmental Quality Protection. *Pilot project on strengthening the development of an inventory and risk management in making decisions on mercury. Summary of the final report. National emissions inventory of mercury in Panama*. Panama, 2009.

Philippines, Department of Environment and Natural Resources. *Mercury assessment for the Philippines using UNEP Inventory Toolkit*. Manila, April 2008.

Rico, E. (2010) A synopsis document: Mercury Knowledge & Gaps in the African Region. UNEP Project # FP/4030-08-01-2205. South Africa. February 2010.

Syrian Arab Republic, Ministry of State for Environment Affairs (2009). *Inventory of mercury release in Syrian Arab republic. Preliminary inventory. Mercury release inventory – Asian pilot project*. Damascus, 2009.

United Nations Environment Programme. *Toolkit for identification and quantification of mercury releases*. Available from www.chem.unep.ch/mercury/Toolkit/UNEP-final-pilot-draft-toolkit-Dec05.pdf.

Yemen, Ministry of Water and Environment. *Yemen mercury inventory report. Mercury release inventory – Asian pilot project*. Sanaa, 2007.
